



SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 7 mai 2012 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et madame la conseillère :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Claude Turcotte |
| 2- Marcel Guay | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-12-051

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2012 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Autorisation pour signature du contrat 9-1-1 avec C.A.U.C.A
5. Matériaux granulaires 2012- Ouverture et octroi du contrat
6. Calcium 2012 – Ouverture et octroi du contrat

7. Augmentation du salaire de l'inspecteur
8. Nomination d'un maire suppléant
9. Dernier paiement pour le déneigement des chemins
10. Souper des municipalités
11. Commandite pour l'activité au Club Les Routiers 4x4
12. Autorisation de passage- Tour de Beauce
13. Autorisation de passage- Festi-Quad 4^e édition
14. Période de question (s)
15. Levée de la séance

ADOPTE

NO-12-052

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012, et celle de la séance extraordinaire du 2 avril 2012, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 2 avril 2012 et celle de la séance extraordinaire du 2 avril 2012, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-12-053

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET
DE L'ÉTAT DES REVENUS
ET DÉPENSES (ÉTAT DES RÉSULTATS
BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'avril 2012, totalisant 62 323.20\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 14 à 17, totalisant 4 218.08\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), la balance de vérification pour le mois d'avril 2012 ainsi que les états comparatifs pour le premier semestre conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Mégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-12-054 **AUTORISATION POUR SIGNATURE
DU CONTRAT 9-1-1 AVEC
C.A.U.C.A**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adrien-d'Irlande a pris connaissance du contrat 9-1-1 proposé par la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour le service 9-1-1, pour une période de cinq (5) ans, qui prendra effet à la fin de notre contrat avec le Centre 9-1-1 de la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adrien-d'Irlande approuve le contrat 9-1-1 proposés par C.A.U.C.A.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par SOLANGES THIBAUT appuyé par CLAUDE TURCOTTE et résolu unanimement, que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise la signature du contrat 9-1-1 avec la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A) pour une période de cinq (5) ans, à partir du 3 décembre 2012.

Que la mairesse Madame Jessika Lacombe et la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Ghislaine Leblanc soient autorisées à signer le contrat 9-1-1 pour et au nom de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-12-055 **MATÉRIAUX GRANULAIRES 2012
OUVERTURE ET OCTROI DU
CONTRAT**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYE PAR : MARCEL GUAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2012, par la résolution numéro 10-038, un mandat fut donné à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder, par voie d'invitation écrite, à la demande de matériaux granulaires (+/- 3000 tonnes

métriques) pour les routes de la municipalité.

Au terme de la période de présentation des soumissions soit le 1^{er} mai 2012 à 14 heures, trois (3) soumissionnaires, soient « Excavation Denis Lambert » « Excavation Gravière Lamontagne » et «Carrières St-Ferdinand» ont déposé leur offre dans les délais prescrits. Les soumissionnaires tous jugés conformes à la demande de soumission par voie d'invitation écrite, nous proposent de réaliser les travaux pour les prix suivants taxes en sus :

Soumissionnaires	MG20-A t/m sans livraison	MG 20-B t/m sans livraison	Transport seulement t/m	Matériaux étendus nivelés transport MG20-A t/m	Matériaux étendus nivelés transport MG20-B t/m	Brut t/m	Provenance
Excavation Denis Lambert inc.	12.60	10.75	6.85	19.45	17.50	9.95	Carrières St- Ferdinand
Excavation Gravière Lamontagne inc.	12.60	10.15	Prix Association	-	-	4.00	Carrières St- Ferdinand
Carrières St- Ferdinand inc.	12.25	10.00	7.80	23.15	20.60	-	Carrières St- Ferdinand

Suite à l'analyse des soumissions reçues, les membres de ce conseil octroient le contrat pour les matériaux granulaires 2012 à la firme Excavation Denis Lambert inc. celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite.

ADOPTE

NO-12-056

**CALCIUM 2012- OUVERTURE
ET OCTROI DU CONTRAT**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYE PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2012, par la résolution numéro 10-039, un mandat fut donné à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder, par soumission par voie d'invitation écrite, à la demande d'un prix pour le calcium 2012.

Au terme de la présentation des soumissions soit le 1^{er} mai 2012, trois (3) soumissionnaires, soient « Transport Adrien Roy & Filles inc », «Entreprises Bourget inc » et «Somavrac inc.» ont déposé leur offre dans les délais prescrits. Les soumissionnaires, tous jugés conformes à la demande de soumission par voie d'invitation, nous proposent de réaliser les travaux pour les prix suivants taxes en sus :

ADOPTE

NO-12-059

**DERNIER PAIEMENT POUR
LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que soit versé le dernier paiement pour le déneigement des chemins pour l'année 2011-2012, ainsi que sa retenue de garantie à Denis Lambert Excavation Inc., le ou vers le 15 mai 2012.

ADOPTE

NO-12-060

SOUPER DES MUNICIPALITÉS

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la municipalité accepte de participer au souper organisé afin de commémorer la «Semaine des municipalités». Cette activité aura lieu vendredi le 1er juin 2012 à compter de 18 heures 30, à la Polyvalente de Disraeli, sise au 950, rue St-Gérard à Disraeli. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 28\$ chacune. La municipalité réserve 11 cartes.

ADOPTE

NO-12-061

**COMMANDITE POUR L'ACTIVITÉ
AU CLUB LES ROUTIERS 4X4**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer la somme de deux cent dollars (200.00\$) au Club Les Routiers 4x4 pour l'activité qui aura lieu les 2 et 3 juin 2012 dans cette municipalité.

ADOPTE

NO-12-062

**AUTORISATION DE PASSAGE-
TOUR DE BEAUCE**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ayant pris connaissance de la demande de Tour de Beauce qui organise un tour cycliste d'envergure internationale, la municipalité autorise le droit de passage aux cyclistes participants à l'activité ainsi qu'aux véhicules qui assurent la sécurité de l'évènement.

La compétition aura lieu du 12 au 17 juin 2012 et l'évènement débutera par une cyclosportive dimanche le 10 juin 2012.

Le Tour de Beauce circulera sur le territoire de notre municipalité, mercredi le 13 juin prochain.

L'organisation du Tour de Beauce pourra communiquer avec Marc Laflamme au numéro 418-332-0170 pour les besoins sécuritaires du parcours.

ADOPTE

NO-12-063

**AUTORISATION DE PASSAGE-
FESTI-QUAD 4^E ÉDITION**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ayant pris connaissance de la demande de Festi-Quad qui organise des randonnées dans nos sentiers d'été afin de faire voir notre région à l'automne, la municipalité autorise le droit de passage aux randonneurs participants à l'activité ainsi qu'aux véhicules qui assurent la sécurité de l'évènement.

L'évènement se tiendra dans la MRC des Appalaches les 14, 15 et 16 septembre 2012.

La randonnée sur le territoire de la municipalité aura lieu le samedi, 15 septembre 2012. Les routes où ils vont circuler sont : Claque Pochette au Rang 8, Rang 8 à la grotte du village, Route Rousseau au rang 9, Rang 9 à la Route Marchand (Club 4x4)

ADOPTE

NO-12-064

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-12-065

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 33.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal